



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 14 DEC. 2023

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration au titre de l'année 2024 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
DUCHAN Valérie	ASP DIRAP-SADRP-SECTEUR ASSISTANCE FONCTIONNELLE OSIRIS
DUMAS Patrice	SG/SAFSL/SDLP/BCPA PARIS
FOUGERAS Philippe	ASP AC-SITE LIMOGES
GRANSAGNE Thomas	ASP DIRAP-SADRP-SECTEUR INTERVENTIONS FINANCIERES AIDES DE CRISE ET PECHE
GUILLOM Muriel	ASP Direction des Interventions rurales agricoles et pêche
JACQUET Patrick	FAM Gestion Des Aides/Aides Communautaires Spécifiques/OCM Fruits et légumes//
JAEGLE Sophie	ENSP Versailles
JANVIER Philippe	DGPE/SDFE/S DFA/BVAB
LEAL AMOUROUX Nadia	EPLEFPA du Lot et Garonne
RAYNARD Muriel	EPLEFPA Montbrison
REY Emmanuelle	DDT DOUBS SEAR
ROULET Marie-Anne	ASP AC-SITE ANTENNE MONTREUIL
SABIN Sandra	EXT/Collectivités
TEIL Carine	ASP AC-LIMOGES-SERVICE INTERVENTIONS RECOUVREMENT
VERGNES Eric	EPLEFPA Vic en Bigorre

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **14 DEC. 2023**

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté
alimentaire et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC